

Orléans, le **26 JUL. 2021**

La Préfète du Loiret
A

Monsieur Thomas POITRENAUD
Responsable de projet photovoltaïque
ABO Wind sarl
6 bis Avenue Jean Zay
45000 ORLEANS

Objet : CDPENAF – Avis de compensation collective agricole
CDPENAF – Avis de compensation collective agricole
Projet d'implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Presnoy

En application des articles L. 112-1-3 et D. 112-1-18 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, le projet d'implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Presnoy a fait l'objet d'une étude préalable, présentant la proposition de compensation collective agricole. Celle-ci a été soumise à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) en visioconférence le 24 juin 2021.

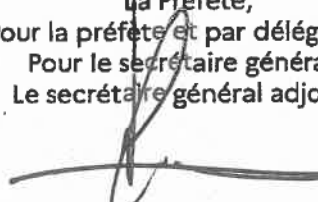
La CDPENAF a émis un avis favorable sur l'étude présentée sous réserve de la mise en place par le maître d'ouvrage d'un suivi technique et économique du projet d'agrivoltaïsme dans le temps afin de rendre compte d'une part du suivi de la prairie (qualité et quantité de la pousse de l'herbe) et d'autre part du suivi du cheptel (productivité et taux de mortalité du cheptel). Elle a indiqué qu'elle devrait être informée régulièrement de l'état d'avancement des mesures de compensation notamment en cas de modification de leur consistance et en tout état de cause au moins une fois par an.

Pour ma part, j'observe que le projet a été étudié dans le respect chronologique du processus « Éviter, Réduire, Compenser » prévu par les textes. Au vu de cette constatation et de l'avis de la CDPENAF, j'émet un avis favorable à l'étude préalable présentée au titre du projet d'implantation d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Presnoy.

Je vous remercie de m'informer de la mise en œuvre des mesures de compensation collective retenues.

L'étude préalable présentée et le présent avis seront publiés sur le site internet des services de l'État.

La Préfète,
Pour la préfète et par délégation,
Pour le secrétaire général,
Le secrétaire général adjoint,


Christophe CAROL